



## MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

### AMBASSADE DE FRANCE EN ROUMANIE

#### **FICHE CURIE ROUMANIE 2017**

#### **1. ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

- 1.1. Les établissements d'enseignement supérieur
- 1.2. Le système d'administration des universités
- 1.3. Accréditation et classement des établissements d'enseignement supérieur

#### **2. ORGANISATION DES ÉTUDES ET ENSEIGNEMENTS DISPENSES**

- 2.1. Accès à l'enseignement supérieur roumain.
- 2.2. Intégration au processus de Bologne et adoption du système LMD
- 2.3. Equivalence/reconnaissance des diplômes
- 2.4. Focus : les études médicales en Roumanie

#### **3. PRINCIPAUX ATOUTS DU SYSTÈME D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ROUMAIN**

#### **4. COOPERATIONS EXISTANTES AVEC LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR FRANÇAIS**

- 4.1. Les accords de coopération
- 4.2. Les filières francophones d'excellence
- 4.3. Des partenariats prestigieux en sciences humaines et sociales (Collège juridique franco-roumain et Cerefrea)

#### **5. COOPERATIONS EXISTANTES AVEC LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR D'AUTRES PAYS**

#### **6. ACTIONS MENEES POUR LE MAINTIEN ET LE RENFORT DES RELATIONS UNIVERSITAIRES FRANCO-ROUMAINES**

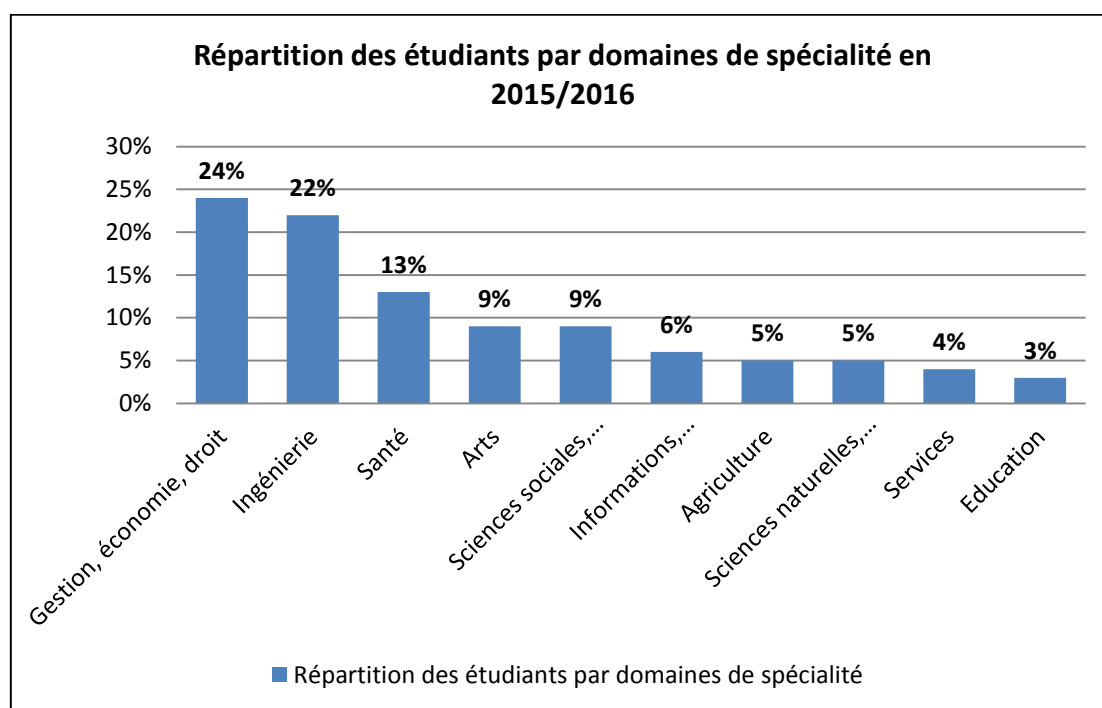
- 6.1. Promotion de l'Enseignement Supérieur Français via Campus France Roumanie
- 6.2. Soutien à la mobilité : les bourses du gouvernement français
- 6.3. Redynamiser les réseaux d'étudiants et diplômés et orienter les élites vers les études en France

## 1. ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

L'enseignement supérieur roumain est placé sous la tutelle du Ministère de l'Éducation nationale. Voici quelques données chiffrées de l'évolution de sa structure depuis 2010<sup>1</sup>.

	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016
<b>Nb total d'établissements (public + privé)</b>	108	108	107	103	101	99
<b>Nb de facultés</b>	629	614	596	590	583	567
<b>Nb total d'étudiants</b>	871 842	705 333	618 157	578 705	541 653	535 218
<b>Nb d'étudiants inscrits en Licence</b>	672 391	539 852	464 592	433 234	411 229	410 697
<b>Nb d'étudiants inscrits en Master</b>	171 356	141 663	132 209	125 480	111 109	107 269
<b>Nb d'étudiants inscrits en Doctorat</b>	27 485	23 818	21 356	19 991	19 315	17 252
<b>Nb d'étudiants étrangers</b>	16 138	17 288	19 295	20 829	23 073	25 824
<b>Nb de personnels didactiques</b>	29 746	28 365	27 555	28 211	27 772	26 949

Depuis plus de 10 ans, le nombre d'étudiants en Roumanie est en forte baisse, l'Institut National des Statistiques enregistrant 535 218 étudiants en 2015/2016 contre 871 842 en 2010/2011 soit une **diminution de 39 % en 5 ans**. Ces étudiants se répartissent entre 3 grandes spécialités : les études en gestion, économie et droit (24 %), les études en ingénierie (22 %) et les études en santé (13 %).



<sup>1</sup> Source : Annuaire statistique annuel de Roumanie – édition 2016

## 1.1. Les établissements d'enseignement supérieur

L'offre d'enseignement supérieur en 2015/2016 pour les principales villes universitaires roumaines<sup>2</sup>:

Villes	Nombre d'institutions	Nombre de facultés	Nombre d'étudiants inscrits	Personnel pédagogique
Bucarest	32	157	170 353	8 703
Iasi	10	45	54 653	2 871
Cluj-Napoca	10	51	66 534	3 817
Timisoara	6	37	39 564	2 412
Craiova	2	17	21 687	1 261
Brasov	3	25	21 366	786
Galati	2	16	14 790	629
Ploiesti	1	7	7 594	281
Târgu-Mures	4	15	11 563	729
Petrosani	1	3	3 239	158
Sibiu	4	16	16 448	751
Pitesti	2	14	9 376	419

Le secteur de l'enseignement supérieur est composé d'institutions publiques (ou d'État) et privées qui se classent en plusieurs catégories : **Universités / Académies / Instituts / Ecoles académiques postuniversitaires/ Collèges universitaires.**

## 1.2. Le système d'administration des universités

La loi sur l'éducation entrée en application le 9 février 2011 modifie les structures de gouvernances des universités.

Le Sénat de l'université élit les Recteurs qui n'ont plus droit qu'à un nombre limité de mandats. Les recteurs n'appartiennent plus nécessairement au corps professoral, ce qui permet à des structures universitaires appliquées, par exemple les instituts polytechniques, de profiter d'une gestion plus proche du fonctionnement d'une entreprise. Par ailleurs, les recteurs n'ont plus la possibilité de cumuler leur charge avec des fonctions les exposant publiquement (membre du parlement, ministre, dirigeant d'une grande entreprise, responsable d'un parti politique...). Cette dernière disposition prévue par la loi a été approuvée par l'Agence Nationale d'Intégrité (ANI).

Les Recteurs ont la prérogative de nommer, avec l'appui d'une commission consultative, les doyens élus par leurs facultés, et le conseil scientifique. Ils pilotent le conseil d'administration, composé des doyens et des Vices Recteurs. Le conseil d'administration a gagné en autonomie notamment pour la gestion financière de l'établissement. Il est soumis à un contrôle du Sénat de l'université pour l'utilisation des fonds mais le Sénat ne semble pas disposer de réels moyens coercitifs. Les recteurs sont regroupés au sein d'une assemblée : le conseil national des recteurs.

---

<sup>2</sup> *Id.*

Au niveau national, un Conseil d'Éthique et de Management Universitaire est chargé de surveiller le fonctionnement des universités, sur les aspects concernant l'éthique. Ce conseil a la capacité de dénoncer et de sanctionner des dérives. Pour ce faire, il saisit le Sénat de l'université concernée et peut lui demander de mettre en demeure le Recteur et de prendre les mesures nécessaires à une mise en conformité avec la loi. Si ses recommandations ne sont pas suivies d'effet, le conseil peut sanctionner le Recteur. Théoriquement, si la situation perdure, les sanctions peuvent aller crescendo avec, notamment, une baisse des subventions publiques.

En ce qui concerne le corps professoral de l'enseignement supérieur, on constate qu'il est plutôt âgé, avec une moyenne d'âge des professeurs proche de 60 ans. Par ailleurs, la loi a inscrit une réforme de la promotion au sein des différents corps de l'enseignement supérieur. Ces mesures devraient renforcer l'attractivité du métier d'enseignant pour lequel on comptait jusqu'à présent trop peu de candidats.

### **1.3. Accréditation et classement des établissements d'enseignement supérieur**

L'accréditation des universités dépend du Ministère de l'Éducation, Recherche, de la Jeunesse et des Sports et du Ministère de la Santé Publique de Roumanie (pour la partie médecine).

Depuis la création en juillet 2005 de l'Agence nationale d'accréditation des diplômes (ARACIS), toutes les universités sont entrées dans un processus de remise à plat de leurs diplômes.

Sur la base du dernier recensement établi en 2016, on dénombre en Roumanie: 48 établissements d'enseignement supérieur publics accrédités, 7 universités militaires et 42 institutions privées accréditées ou en cours d'accréditation et de ce fait provisoirement autorisées, mais devant faire passer les examens dans une université accréditée.<sup>3</sup>

La loi sur l'éducation nationale entrée en application le 9 février 2011 prévoit le classement des universités en trois catégories : universités d'excellence en recherche et éducation (catégorie I), universités de recherche scientifique et de création artistique (catégorie II), universités d'éducation (catégorie III). Le premier classement a été établi en septembre 2011. Un questionnaire annuel permet de suivre l'activité de recherche et d'enseignement dans chaque université. Le classement est revu tous les quatre ans en fonction des progrès réalisés par chaque établissement. Le dernier [classement](#) a été publié en 2016.

L'évaluation est menée par un consortium constitué par l'ARACIS (l'Agence nationale d'accréditation des diplômes), des représentants d'organisations étudiantes, le Centre National de la Recherche Scientifique (CNCS), le CNATDCU (Conseil national pour les titres, diplômes et certificats) et des experts internationaux. Les critères de classification prennent en compte l'enseignement et l'apprentissage, la recherche scientifique, les relations des universités avec leur environnement et les capacités institutionnelles. A l'avenir, l'évaluation des formations universitaires tiendra aussi compte du rayonnement des formations à l'international ainsi que du niveau d'intégration des diplômés dans la société. Les différentes filières seront donc jugées

---

<sup>3</sup> <http://www.edu.ro/institutii-invatamant-superior>

sur la qualité scientifique du corps professoral (publications) mais également sur leur capacité d'interaction avec le monde de l'entreprise.

L'objectif est de donner une meilleure visibilité dans les classements internationaux aux établissements roumains en procédant à une optimisation du nombre d'universités. Cette mesure permettra aussi de réaliser des économies d'échelle en mutualisant tout ou partie des services administratifs des universités qui auront fait le choix de fusionner.

A l'issue du processus d'évaluation 2016, 2 universités ont été classées en catégorie I (l'Université Babes-Bolyai de Cluj-Napoca et l'Université de Bucarest). Ces établissements obtiennent une augmentation de 20% du nombre de places de master et de doctorat, financées par le Ministère de l'Education.

Les établissements classés dans la catégorie 2 (l'Université Politehnica de Bucarest, l'Université Alexandru Ioan Cuza et l'Université de l'Ouest de Timisoara) disposent d'un nombre de places de master financées par le Ministère de l'Education approximativement égal à celui de l'année précédente mais le nombre de places en doctorat diminue.

Les universités dites d'éducation (catégorie III) offrent un nombre réduit de places de master et uniquement pour les cursus reconnus de qualité par la mission d'expertise. Les universités dites d'éducation ne reçoivent que 1.6 % des financements nationaux pour les doctorats. Le Ministère invite les établissements de catégorie III à se créer une identité forte autour de spécialités. La plupart des universités de cette catégorie sont des universités jeunes ou des universités dites spécialisées (exemple de l'Université de Pitesti pour la mécanique, Université de Ploiesti pour le gaz et le pétrole).

## **2. ORGANISATION DES ETUDES ET ENSEIGNEMENTS DISPENSES**

### **2.1. Accès à l'enseignement supérieur roumain**

L'accès à l'enseignement supérieur est conditionné par l'obtention du baccalauréat. La procédure d'admission dans les universités d'État se fait sur la base d'un examen ou sur dossier, avec un nombre déterminé d'étudiants pouvant être admis à titre gratuit. Le nombre de « places gratuites » est déterminé chaque année pour chaque établissement par le Ministère de l'éducation. Le recteur est responsable de ce processus et autorise l'admission des étudiants. Les institutions sont par ailleurs autorisées à admettre un certain nombre d'étudiants payants qui sont sélectionnés sur dossier : les étudiants étrangers hors Union Européenne entrent dans cette catégorie. Les frais de scolarité pour les étudiants « payants » sont très variables ; de quelques centaines d'euros en général, ils peuvent atteindre quelques milliers d'euros.

Au milieu des années 90 (de 1994 à 1997), au moment où le nombre d'étudiants explosait, une cinquantaine d'universités privées ont été créées. Elles occupent actuellement un espace significatif dans le paysage de l'enseignement supérieur roumain. Aujourd'hui le nombre d'universités privées est aussi important, mais leurs effectifs ont baissé au regard de la baisse globale du nombre d'étudiants en Roumanie.

Le chiffre des inscrits dans l'enseignement privé s'élevait pour l'année 2015/2016 à 70 206 étudiants<sup>4</sup> ce qui représente 13 % du total des étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur roumain, un chiffre en baisse par rapport à l'année 2011/2012 quand cet effectif représentait 28% du nombre total d'étudiants et 45% en 2008/2009.

## **2.2. Intégration au processus de Bologne et adoption du système LMD**

La Loi du 24 Juin 2004 (loi no. 288/2004) portant sur la réorganisation des études universitaires n'apporte pas de modification majeure à l'organisation de l'enseignement supérieur, mais introduit le découpage obligatoire des études en trois cycles distincts : Licence, Master, Doctorat (3/5/8), et le système européen de crédits d'étude transférables (ECTS).

### **2.2.1. La Licence (Licența)**

Dans le cas de la formation initiale, la durée normale des études universitaires de licence est de 3 ans et correspond à un nombre de 60 ECTS pour une année d'étude. La loi prévoit l'obligation d'effectuer des stages de pratique (practică) dans le cadre des études universitaires de licence. Ces stages rapportent des crédits aux étudiants. En règle générale, la plupart des étudiants roumains poursuivent les études universitaires par un Master.

*N.B :* Dans le cas du droit et de la formation d'ingénieur, la licence reste en 4 ans (240 ECTS) et la formation peut être prolongée par 2 ans de Master.

### **2.2.2. Le Master (Master) :**

L'admission dans un cycle de Master est conditionnée par l'obtention du diplôme délivré après l'achèvement des études universitaires de Licence. Dans le cas de la formation initiale, la durée normale des études universitaires de Master est de 1 à 2 ans et correspond à un nombre de 60 crédits ECTS pour une année d'études.

Pour certaines formations (architecture, médecine, etc.), le 1<sup>er</sup> cycle et le 2<sup>ème</sup> cycle peuvent être réunis dans un programme unitaire d'études universitaires ayant une durée comprise entre 5 et 6 ans, les diplômes obtenus sont alors équivalents à un titre de Master.

A noter également que la loi ne distingue pas le Master à caractère professionnel du Master recherche.

### **2.2.3. Le Doctorat (Doctorat) :**

En Roumanie, l'université est l'institution accréditée par le Ministère de l'Education pour encadrer/diriger une thèse. Les études doctorales ont deux parties obligatoires :

- les études universitaires avancées (2-3 semestres) et
- la recherche scientifique (3-4 semestres).

Le passage de la première partie (études universitaires) à la seconde (recherche) se fait sur la base d'une présentation d'un projet de recherche qui définira ensuite la direction de recherche de la thèse. Les résultats intermédiaires de la recherche sont présentés sous la forme de rapports scientifiques et/ou publications dans des revues avec comité de lecture. Une « pré-

---

<sup>4</sup>Source : *Annuaire statistique annuel de Roumanie – édition 2014.*

soutenance » de thèse est obligatoire pour pouvoir faire la soutenance finale. La différence importante avec le doctorat en France réside dans la partie des études universitaires avancées qui comporte des examens. Dans le cas d'une cotutelle, la mobilité des thésards est possible en première année, mais doit faire l'objet d'une concertation entre les 2 établissements partenaires.

Les études universitaires doctorales s'effectuent généralement en 3 ans. La loi dispose que dans des situations spéciales, où la thématique abordée nécessite une période plus longue d'étude ou expérimentation, la durée peut être prolongée de 1 à 2 ans, et ce, par approbation du sénat universitaire, sur proposition du responsable du doctorat. La soutenance de la thèse de doctorat peut être effectuée dans un délai maximum de 3 ans après la fin des études universitaires de doctorat.

La possibilité d'étudier dans un autre pays est conditionnée par l'existence d'une convention de cotutelle de l'université roumaine et l'université étrangère. La cotutelle prévoit la reconnaissance des diplômes dans les deux pays, en fonction de la législation spécifique à chaque pays.

### **2.3. Equivalence/reconnaissance des diplômes**

Dans le cadre de **la Convention de Lisbonne du 11 avril 1997 sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur dans la région européenne** et de la Déclaration de Bologne pour construire l'espace européen de l'enseignement supérieur, les gouvernements s'appuient sur un accord qui fixe les modalités pour la reconnaissance des diplômes entre les deux pays. L'accord a pour objet de faciliter la reconnaissance mutuelle des diplômes et des périodes d'études validées en vue d'une poursuite d'études dans les établissements dispensant un enseignement supérieur de l'autre Partie.

Cet accord a été validé par les Ministères français et roumain de l'enseignement supérieur et de la recherche et est entré en vigueur le 30 avril 2013.

Par ailleurs, dans le cadre des études de médecine, chaque faculté ou université accréditée légalement en Roumanie peut prétendre à la reconnaissance de ses diplômes au vue de la délivrance du certificat de conformité établi par le Ministère de la Santé Publique de Roumanie, qui offre une portée européenne.

### **2.4. Focus : les études médicales en Roumanie**

La mobilité des étudiants français vers la Roumanie est essentiellement le fait d'étudiants en médecine (3 spécialités : médecine générale : MG, dentaire-odontologie : D et pharmacie :PH) qui viennent s'inscrire dans les 5 filières médicales francophones du pays : Université « Iuliu Hatieganu » de Cluj-Napoca (3 spécialités : MG, D, PH), Université «Gheorghe Popa » de Iasi (2 spécialités : MG et D) , Université « Victor Babes » de Timisoara (3 spécialités : MG, D et PH ) , Université privée « Vasile Goldis » d'Arad (1 spécialité : MG) et Oradea (1 spécialité : MG) ; et l'Université de sciences agronomiques et médecine vétérinaire de Cluj-Napoca. En 2016, ces filières accueillait environ 1 800 étudiants français.

En principe, le nombre de places qu'offrent ces facultés est fixe (numerus clausus établi annuellement par les universités) ; l'accès aux études de médecine est réglementé et se fait par concours portant sur les connaissances en chimie organique, anatomie et physique. Toutefois, dans le cas des facultés enseignant en langues étrangères les candidats sont admis sur la base d'un examen de leur dossier.

Par conséquent, l'étudiant français peut accéder à la formation médicale soit :

- par concours d'entrée (en langue roumaine). Il bénéficie alors, en fonction du classement, soit d'une place budgétisée (c'est à dire sans coût pour l'étudiant), soit d'une inscription avec un tarif à montant réduit (de l'ordre de 800 - 1000 euros par an) ;
- par dossier avec évaluation des performances scolaires et du parcours personnel, le nombre de places étant fixé chaque année par l'université. Selon l'établissement d'accueil les frais annuels varient entre 3.200 (Arad) et 5.000 euros (Cluj).

Les étudiants français qui souhaitent s'inscrire en Médecine/Pharmacie/Odontologie en Roumanie doivent déposer leur candidature auprès de l'institution d'enseignement supérieur choisie. L'inscription pour suivre la formation, est conditionnée par l'obtention de la lettre d'acceptation (reconnaissance du diplôme), délivrée par le Ministère roumain de l'Education. Ce sont les universités qui en font directement la demande, auprès de la Direction générale des Affaires européennes et des relations internationales (DGAERI) du Ministère.

Les études se déroulent sur six années de manière assez similaire à ce qui se passe en France avec une mise en pratique (médecine clinique) auprès des patients qui commence dès la troisième année ; à cet effet des cours de roumain sont donc inclus dans le programme des étudiants étrangers. A partir de la quatrième année, les étudiants suivent progressivement leurs cours en langue roumaine.

Le format de la sixième année est assez différent de celui de la France où le nombre d'enseignements est réduit pour permettre aux étudiants de préparer l'épreuve classante nationale (ECN) en vue d'une poursuite professionnelle en France, dans de bonnes conditions. En Roumanie, la sixième année est une année "normale" incluant la même quantité de cours en amphithéâtre. A la fin de la sixième année, les étudiants passent un concours d'Internat (résidanat).

### **3. PRINCIPAUX ATOUTS DU SYSTEME D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ROUMAIN**

Ces dernières années, les universités roumaines ont largement bénéficié de subventions du Ministère de l'Education pour le renouvellement des infrastructures et de l'équipement des laboratoires de recherche. La qualité des formations dispensées dans les établissements roumains est largement reconnue. Les universités françaises et les grandes entreprises implantées en Roumanie soulignent le bon niveau académique des étudiants qu'elles accueillent.

L'un des atouts notables pour le cas particulier de la coopération franco-roumaine est la francophilie et la francophonie, développées dans une grande partie du pays. Les contacts sont donc facilités et les possibilités de relations, démultipliés. Un grand nombre d'universitaires et de décideurs, dans de nombreux domaines, ont été pour partie ou totalement formés en France.



Néanmoins, les universités roumaines ne prennent que peu en compte les besoins de l'économie actuelle dans leurs programmes de formations. En particulier la notion de stage comme partie intégrante d'un curriculum d'études (c'est-à-dire un semestre d'études comme c'est le cas en France dans les masters professionnels) est encore trop souvent absent, même pour les filières d'ingénieurs.

Par ailleurs, les entreprises déplorent le manque de formation de techniciens supérieurs pour des fonctions d'encadrement intermédiaire. En réponse à ce besoin le Ministère de l'Education favorise la mise en place de formations bac+2 bac+3 en permettant aux universités, depuis l'automne 2015, d'initier en leur sein ce type de formation diplômantes.

## **4. COOPERATIONS EXISTANTES AVEC LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR FRANÇAIS**

### **4.1. Les accords de coopération**

L'intensité des échanges universitaires entre la France et la Roumanie est le fruit des relations politiques historiques entre les deux pays et d'une tradition francophone qui continue d'être portée par une grande partie de l'élite roumaine, bien que l'on observe un ralentissement de cette dynamique, en particulier auprès des jeunes générations. Historiquement, les formations francophones constituent le premier vecteur des échanges universitaires franco-roumains.

Dans plusieurs grandes universités du pays, il existe des facultés en langues étrangères qui dispensent un enseignement de spécialité en français de niveau Licence pendant une durée de 3 ou 4 ans (filiales d'ingénierie). Des Lectorats sont implantés dans les universités de Bucarest, Iasi, Brasov et Craiova pour soutenir ces cursus francophones. Ces formations initiales peuvent être complétées par des formations francophones de niveau Master, mais ce n'est pas toujours le cas. La réalité de ces cursus s'avère contrastée, en fonction de l'implication effective des partenaires et du contexte.

Parmi ces formations, 36 revendiquent un double diplôme ou diplôme conjoint de niveau Master dans des domaines variés. Parallèlement aux filières francophones, de nombreux accords de partenariats existent entre les filières classiques des universités roumaines et des établissements d'enseignement supérieur français de haut niveau, pouvant donner lieu à un double diplôme. De plus en plus, ces cursus apparaissent comme le vecteur privilégié de la coopération d'excellence entre la France et la Roumanie. Ces formations concernent tous les niveaux et tous les domaines: sciences économiques et gestion, sciences politiques et juridiques, sciences fondamentales et sciences de l'ingénieur, sciences humaines et sociales, médecine et santé.

Le pôle universitaire de l'IF de Roumanie a lancé en octobre 2017 une cartographie interactive, diffusée sur son site internet et permettant d'identifier et de localiser ces formations : <http://culture-france.ro/app.html>

Avec plus de 600 accords de coopération, les universités françaises sont les premiers partenaires des universités roumaines. Ces échanges avaient notamment contribué à faire de la France la première destination des étudiants roumains en mobilité. Toutefois, depuis 2012, la France a perdu cette position de premier pays d'accueil des étudiants roumains au profit de l'Italie. En 2015/2016 la France a accueilli 4 278 étudiants roumains dont 74% étaient inscrits en université.

Parallèlement, le nombre d'étudiants français inscrits en Roumanie (1 727 en 2015) est en constante augmentation, notamment dans le cadre de mobilités soutenues par le programme Erasmus.

#### **4.2. Les filières francophones d'excellence**

La création de filières francophones dans les universités est très ancienne. Pour fonctionner elles doivent être accréditées par l'ARACIS, Agence roumaine d'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur. Cette accréditation dépend essentiellement du contenu des programmes, de la langue d'intervention et du nombre d'étudiants inscrits. Une filière ne peut pas ouvrir, au plan réglementaire, si le nombre d'étudiants est inférieur à 15.

Il existe actuellement **111 filières francophones en Roumanie** (53 Licence, 47 Master, 3 Doctorats et 8 parcours en langue française dans les universités de santé). Ces filières se répartissent dans tout le pays et dans de nombreuses universités ; en dehors des villes principales comme Cluj, Timisoara, Iasi, Sibiu, Craiova, on peut citer de plus petites universités comme celle de Pitesti ou l'Université Stefan Cel Mare de Suceava qui sont très francophones. La demande des universités roumaines pour favoriser la mise en place de doubles diplômes reste importante dans les filières francophones.

Les nouvelles filières doivent être pensées en considérant l'insertion professionnelles, en adéquation avec les besoins des entreprises locales ce qui pourrait favoriser le financement de ces filières; par ailleurs les financements peuvent être d'origine européenne mais dans ce cas les collaborations doivent être élargies à davantage de partenaires européens.

Aux côtés des filières francophones, de nombreux accords de partenariats existent entre les filières classiques (non francophones) des universités roumaines et des établissements d'enseignement supérieur français de haut niveau, donnant lieu à un double diplôme. De plus en plus, ces cursus apparaissent comme un vecteur privilégié de la coopération d'excellence entre la France et la Roumanie.

Parmi ces formations, il existe **36 double-diplômes** de niveau **Licence** et **Master** dans des **domaines variés**.

#### ❖ **Information, communication (4 double-diplômes) :**

- ✓ **Master Médias, Développement et Société** de l'Université de Bucarest (Faculté de journalisme et des sciences de la communication) avec l'Université Lumière Lyon 2.
- ✓ **Master Politique en Europe, Etat, Frontières et Sociétés** de l'Université de Bucarest (Faculté de Sciences Politiques) avec l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS) de Paris.

- ✓ **Master Politiques de l'Égalité des chances en Roumanie et dans l'Union Européenne** de l'Université de Bucarest (Faculté de Sciences Politiques) avec l'Université Lumière Lyon 2.
  - ✓ **Master Etudes Politiques Européennes Comparées** de l'Université Babes Bolyai de Cluj-Napoca (Faculté d'Etudes Européennes) avec l'Université Paris Est Marne la Vallée.
- ❖ **Droit, économie, gestion, comptabilité (6 double-diplômes):**
- ✓ **Licence Collège Juridique Franco-roumain d'études européennes** de l'Université de Bucarest – Faculté de Droit avec l'Université de Paris I Panthéon Sorbonne et un consortium d'universités françaises.
  - ✓ **Master Collège Juridique Franco-roumain d'études européennes** de l'Université de Bucarest (Faculté de Droit) avec l'Université de Paris I Panthéon Sorbonne et un consortium d'universités françaises.
  - ✓ **Licence en Management** de l'Université de l'Ouest de Timisoara (Faculté d'économie et d'administration des affaires) avec l'Université de Lille 1.
  - ✓ **Master en Management des Affaires dans le contexte Européen**, de l'Université de l'Ouest de Timisoara (Faculté d'économie et d'administration des affaires) avec l'Université de Lille 1.
  - ✓ **Master en Administration et ingénierie des Affaires** de l'Université Politehnica de Bucarest (Faculté d'ingénierie en langue étrangère) avec le réseau INSA.
  - ✓ **Master en Management de l'entreprise digitale** de l'Université Politehnica de Bucarest (Faculté d'entrepreneuriat, ingénierie et de management des affaires) avec le réseau INSA.
- ❖ **Informatique, électronique, énergétique (16 double-diplômes) :**
- ✓ **Master Technologie de la traduction automatique** de l'Université Politehnica de Bucarest (Faculté d'ingénierie en langue étrangère) avec l'Université Grenoble Alpes.
  - ✓ **Master en Intelligence artificielle** de l'Université Politehnica de Bucarest (Faculté d'automatisme et d'informatique) avec le réseau INSA.
  - ✓ **Master en système informatique parallèle** de l'Université Politehnica de Bucarest (Faculté d'automatisme et d'informatique) avec le réseau INSA.
  - ✓ **Master en ingénierie de système de programmation** de l'Université Politehnica de Bucarest (Faculté d'ingénierie en langue étrangère) avec le réseau INSA.
  - ✓ **Master Systèmes distribués et Technologies du web** de l'Université Technique Georghe Asachi de Iasi (Faculté de contrôle automatique et d'ingénierie informatique) avec l'INSA.
  - ✓ **Master Traitement du signal et des Images** de l'Université Technique de Cluj-Napoca (Faculté d'électronique, télécommunications et technologies de l'information) avec l'Université de Bordeaux 1 et l'Université de Nice Sophia-Antipolis.
  - ✓ **Master Systèmes et Contrôles** de l'Université Technique Georghe Asachi de Iasi (Faculté de contrôle automatique et d'ingénierie informatique) avec l'INSA.
  - ✓ **Master en Technologie de l'information** de l'Université Politehnica de Timișoara (Faculté d'automatisation et d'informatique) avec le réseau INSA.

- ✓ **Master en Ingénierie informatique** de l'Université Politehnica de Timișoara (Faculté d'automatisation et d'informatique) avec le réseau INSA.
  - ✓ **Master en Ingénierie de logiciels** de l'Université Politehnica de Timișoara (Faculté d'automatisation et d'informatique) avec le réseau INSA.
  - ✓ **Master en réseau de communication** de l'Université Politehnica de Timișoara (Faculté d'électronique, télécommunication et technologies de l'information) avec le réseau INSA.
  - ✓ **Master Logiciel automobile intégré** de l'Université Politehnica de Timișoara (Faculté d'automatisation et d'informatique) avec le réseau INSA.
  - ✓ **Master en Electronique Avancé de Système Intelligent** de l'Université Politehnica de Timișoara (Faculté d'électronique, télécommunication et technologies de l'information) avec le réseau INSA.
  - ✓ **Master avancé en microélectronique** de l'Université Politehnica de Bucarest (Faculté électronique, télécommunication et technologie de l'information) avec le réseau INSA.
  - ✓ **Master en service d'ingénierie et de management** de l'Université Politehnica de Bucarest (Faculté d'automatisme et d'informatique) avec le réseau INSA.
  - ✓ **Master en ingénierie énergétique** de l'Université Politehnica de Bucarest (Faculté d'ingénierie en langue étrangère) avec le réseau INSA.
- ❖ **Logistique, transport (1 double-diplôme):**
- ✓ **Master en ingénierie du transport aérien** de l'Université Politehnica de Bucarest (Faculté d'ingénierie aérospatiale) avec le réseau INSA.
- ❖ **Sciences, technologies, environnement (2 double-diplômes):**
- ✓ **Master Génie Civil Gestion de l'intégration de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables** de l'Université Technique de Construction de Bucarest (Faculté d'ingénierie et d'installation) avec l'Université de la Rochelle et avec le réseau INSA.
  - ✓ **Master Management de l'environnement et énergie durable** de l'Université Technique Georghe Asachi de Iasi (Faculté d'ingénierie de chimie et de protection de l'environnement) avec l'INSA.
- ❖ **Maintenance, matériaux (7 double-diplômes):**
- ✓ **Master Ingénierie des structures** de l'Université Technique de Construction de Bucarest (Faculté d'Ingénierie en Langue Etrangère) avec l'Ecole des Ponts Paris-Tech.
  - ✓ **Master Matériaux, Nanomatériaux et Multi-matériaux**, de l'Université de Pitesti (Faculté de mécanique et de technologie) avec l'Université Paul Sabatier de Toulouse (Toulouse III).
  - ✓ **Master Ingénierie des structures** de l'Université Technique Georghe Asachi de Iasi (Faculté d'ingénierie civile et services de construction) avec le réseau INSA.

- ✓ **Master en design avancé de structures composites et sidérurgiques** de l'Université Politehnica de Timișoara (Faculté d'ingénierie civile) avec le réseau INSA.
- ✓ **Master Installation pour les bâtiments** de l'Université Technique de Construction de Bucarest (Faculté d'ingénierie et d'installation) avec le réseau INSA.
- ✓ **Master Ingénierie virtuelle et compétitivité industrielle** de l'Université Technique de Cluj-Napoca (Faculté de construction de machine) avec le réseau INSA.
- ✓ **Master en robotique** de l'Université Technique de Cluj-Napoca (Faculté de construction de machine) avec le réseau INSA.

❖ **Ensemble des ingénieries (doubles diplômes d'ingénieur - master en cours de création) :**

- ✓ Le réseau français des INSA et établissements associés a signé en mai 2017 un accord avec l'Alliance des Universités Techniques de Roumanie (ARUT). Celui-ci organise la création de double-diplômes entre chaque établissement roumain et chaque établissement français. Les spécialités d'ingénierie concernées sont :
  - Biotechnologie, chimie
  - Environnement, énergie
  - Génie civil, urbanisme
  - Génie électrique, électronique, automatique, télécommunications
  - Informatique, mathématique, modélisation
  - Mécanique, matériaux
  - Systèmes, risques industriels, génie des procédés
  - Architecture
  - Paysagiste, concepteur

*Le guide détaillé des formations dispensées au sein du réseau des INSA est disponible [ici](#).*

#### 4.3. Des partenariats prestigieux en sciences humaines et sociales

❖ ***Le Collège Juridique Franco-Roumain***

Fondé en 1994, le Collège juridique franco-roumain d'études européennes est une très ancienne collaboration franco-roumaine universitaire. Il s'agit d'une filière implantée au sein de l'Université de Bucarest en partenariat avec Paris I Panthéon-Sorbonne (associée à un consortium d'universités françaises) et spécialisée dans l'enseignement du droit comparé, du droit européen et du droit international. Le Collège juridique franco-roumain d'études européennes – plus simplement appelé « Collège juridique » - fait figure de porte-étendard dans le paysage des formations universitaires francophones en Roumanie. C'est une filière permettant d'obtenir les diplômes roumains de Licenta (4 ans), Master (5 ans) et Doctorat (dans le cadre de co-tutelle), ainsi que les diplômes de DEUG, Licence, Maîtrise, Master2 « Droit et Gouvernance des Affaires européennes et internationales », et Doctorat–(co-tutelle) de l'Université Paris I Panthéon Sorbonne.

Le Collège juridique est soutenu par un consortium de 14 universités françaises (dont deux sont entrées en 2015) qui apporte des moyens et met à disposition du Collège juridique, pour des

finalités académiques, des professeurs tout au long d'un programme annuel établi par le secrétaire général (poste occupé par un expert français), complété par le soutien financier de l'Institut français.

La filière qui compte 312 étudiants pour l'année universitaire 2017/2018, représente un important vivier d'étudiants francophones en Roumanie. Les diplômés du Collège juridique représentent une frange socioprofessionnelle de haut niveau de responsabilité que l'on retrouve à différents échelons de plusieurs entités gouvernementales, voire européennes.

Par ailleurs, les activités de recherche franco-roumaines s'y sont considérablement développées depuis 2013 et le Collège juridique a été décoré en 2015 par le Président de la Roumanie, dans l'Ordre du mérite culturel roumain, catégorie H « Recherche ».

### ❖ ***Le CEREFREA (Centre Régional Francophone de Recherches Avancées en Sciences Sociales)***

La Roumanie est le vivier d'Europe centrale et orientale pour la pensée francophone en sciences sociales. Ce constat a fait germer le projet de transformer la Villa Noël de Bucarest et ses dépendances, anciennement occupée par le service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France en Roumanie, afin d'y créer un lieu d'excellence pour le rayonnement régional des études en sciences sociales francophones. Le projet porté par l'Université de Bucarest a remporté le Grand Prix Culturel Louis D. 2012 doté de 750.000 euros. Ce Prix a été affecté à la rénovation de la Villa Noël qui est devenue un centre de recherche inauguré en juillet 2014.

Le CEREFREA développe des programmes autonomes pour lesquels les établissements universitaires partenaires s'engagent à identifier des sources de financement. L'une de ces sources est le programme de bourses Eugène Ionesco du gouvernement roumain, programme mis en place lors du Sommet de la francophonie de Bucarest. Les activités scientifiques principales du CEREFREA s'organisent autour de la recherche et de la formation notamment au travers des programmes de bourses et de mobilités. Le CEREFREA peut accueillir des chercheurs, enseignants, doctorants et post-doctorants de Roumanie et de l'Europe du Sud-Est pour des séjours de recherche d'une durée variable (d'un mois jusqu'à dix mois) et offre un accès à des ressources documentaires (base de données, bibliothèques).

Côté français, **l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS)** et la **Fondation Maison des Sciences de l'Homme (FMSH)** sont des partenaires académiques actifs avec lesquels le CEREFREA entretient des liens forts de coopération notamment dans l'élaboration de projets scientifiques.

Par ailleurs, deux masters francophones de l'Université de Bucarest (Master franco-roumain *Politiques en Europe : Etats, Frontières et Sociétés* en partenariat avec l'EHESS, qui a ouvert ses portes en 2012, et le Master *Egalités des chances*) constituent un vivier d'excellents étudiants francophones spécialisés en sciences humaines et sociales. Ces étudiants peuvent ensuite

poursuivre un doctorat au sein de l'Ecole Doctorale Francophone en Sciences Sociales (EDSS) de l'Université de Bucarest tout en participant aux activités du CEREFREA.

## **5. COOPERATIONS EXISTANTES AVEC LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR D'AUTRES PAYS, NOTAMMENT EUROPEENS**

Dans le cadre des programmes européens (Socrates/Erasmus et Leonardo da Vinci), de nombreux accords existent avec les pays européens, orientés principalement vers la France, l'Allemagne, l'Italie, la Hongrie, le Royaume-Uni et l'Autriche (selon les données de l'UNESCO).

En dehors de la France (qui est le partenaire le plus actif en terme de coopération universitaire), l'Allemagne est également très bien implantée dans le milieu universitaire en Roumanie (lecteurs d'Allemands détachée par le DAAD, double diplôme, Master en langue allemande, etc.) suivi par la Grande Bretagne. En marge, il existe quelques accords avec les Etats-Unis et l'Asie.

Rappelons ici la répartition des principaux sites d'enseignement supérieur en Roumanie : Bucarest : 170 000 étudiants, suivi par Cluj-Napoca : 66 000 étudiants, Iasi : 54 000 étudiants puis Timisoara avec 40 000 étudiants (données 2015)

Les trois exemples suivants illustrent notre coopération et son évolution : l'Université de Bucarest, l'Université Polytechnique de Bucarest et L'Université Babes Bolayai de Cluj-Napoca.

**L'Université de Bucarest** a actuellement plus de 200 accords Erasmus (70 accords avec la France ; 38 avec l'Italie ; 33 avec l'Allemagne ; 31 avec l'Espagne ; 13 avec la Pologne et la Turquie etc.) et se sont plus de 400 étudiants qui en bénéficient tous les ans. L'Université de Bucarest compte également 16 accords bilatéraux avec des universités françaises.

**L'Université Polytechnique de Bucarest** a de nombreux accords de coopération avec la France, son premier partenaire universitaire : 76 accords Erasmus, 42 accords bilatéraux avec des universités françaises, 19 conventions tripartites avec l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) et plus de 50 thèses en cotutelle.

L'UPB compte actuellement 9 accords bilatéraux avec les Etats-Unis, 9 avec l'Italie, 7 avec l'Allemagne et 7 avec l'Espagne, Par ailleurs, notons qu'à la faculté d'Ingénierie en Langues Etrangères de l'Université Polytechnique de Bucarest, il existe plusieurs spécialités enseignées en français, anglais et allemand :

- Electronique appliquée (en anglais, français et allemand)
- Ingénierie de l'informatique (en anglais et français)
- Ingénierie mécanique (en anglais et français)
- Ingénierie chimique (en anglais)
- Ingénierie industrielle dans le domaine électrique (en allemand)
- Ingénierie industrielle dans le domaine mécanique (en allemand)
- Science des matériaux (en anglais)

**L'Université Babes Bolayai de Cluj-Napoca** (45 000 étudiants) disposant de 71 accords Erasmus avec les partenaires universitaires français :

<http://cci.ubbcluj.ro/erasmus/files/agreements/lista%20acorduri%20Erasmus%202015.pdf>

Cette ville qui représente le second pôle universitaire roumain avec une forte ouverture internationale propose notamment 13 filières francophones de niveau Licence, master ou doctorats au sein de 4 facultés :

- Fac de lettres : 2 licences, 5 masters et 1 doctorat
- Fac de droit : 1 master
- Fac de sciences économiques et de gestion des affaires : 1 licence et 1 master
- Fac d'études européennes : 1 master
- Fac de théologie : 1 master

## **6. ACTIONS MENEES POUR LE MAINTIEN ET LE RENFORT DES RELATIONS UNIVERSITAIRES FRANCO-ROUMAINES**

### **6.1. Promotion de l'Enseignement Supérieur Français via Campus France Roumanie**

Depuis le 17 janvier 2008, l'Institut français de Bucarest offre un service destiné aux étudiants roumains désireux de faire des études supérieures en France. L'Espace Campus France travaille en lien direct avec les établissements d'enseignement supérieur français, membres adhérents de l'Agence Campus France et promeut l'offre française d'enseignement supérieur : participation au salon des étudiants RIUF (Romanian International UniversityFair); déplacement dans les lycées bilingues et scientifiques roumains ainsi que dans les universités; mobilisation des réseaux (lecteurs, professeurs, associations) ; mise en place d'une version locale en langue roumaine du site français [www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org).

#### **6.2.1. Actions de promotion de l'Enseignement Supérieur français dans les universités**

La plupart des universités des grandes villes de Roumanie ont été les lieux de conférences sur l'offre française en matière d'enseignement supérieur et de bourses d'études, en partenariat avec l'Espace Campus France.

L'Espace Campus France Roumanie participe régulièrement à des forums universitaires, à des rencontres avec les étudiants roumains, à des missions d'information et d'orientation dans les universités roumaines et envisage de continuer ces actions dans le but de renforcer la visibilité de l'offre de formation française. Les étudiants roumains qui ont déjà fait un premier cycle d'études en Roumanie et qui postulent ensuite pour des spécialisations que ce soit au niveau Master ou Doctorat représentent l'effectif le plus important d'étudiants inscrits dans les établissements français. L'espace Campus France est soutenu dans cette mission de promotion par le réseau de lecteurs de français rattachés au service de coopération éducative et qui sont installés dans 6 des principales villes universitaires roumaines : Bucarest, Cluj, Iasi, Craiova, Brasov et Sibiu.



Il est cependant à noter qu'en réaction au déclin démographique du nombre d'étudiants en Roumanie les universités ouvrent de moins en moins leurs portes aux présentations de formations à l'étranger. Il appartient donc au Pôle d'échanges universitaires et scientifique de mettre l'accent sur la création de doubles diplômes afin de faciliter les échanges et de structurer les partenariats.

### **6.2.2. Actions de promotion de l'Enseignement Supérieur français dans les lycées**

En 2013, de nombreuses interventions ont eu lieu, en étroite collaboration avec les lectorats de français dans les lycées bilingues (la Roumanie compte un réseau d'environ 20 lycées bilingues), lors des concours scolaires ou encore lors des étapes nationales des olympiades. Le but de ces interventions est d'informer et de sensibiliser les élèves à la fois aux études en France, mais aussi aux formations enseignées partiellement ou intégralement en français en Roumanie. Ces missions ont souvent bénéficié de l'appui des professeurs de français et le succès de ces interventions encourage l'Espace à continuer ces conférences promotionnelles de l'enseignement français auprès des jeunes élèves roumains. Par ailleurs, le poste collabore depuis plusieurs années avec les responsables du campus de Sciences Po Paris délocalisé à Dijon ainsi qu'avec l'Ecole Supérieure de Commerce de la Rochelle qui organisent chaque année des sessions d'information dans les lycées roumains et qui, dans le cas de Sciences Po, sélectionnent des élèves roumains pour l'entrée en première année du cycle est-européen de Sciences Po Dijon. Depuis plusieurs années le responsable de l'espace Campus France présente les études en France aux élèves du Lycée français Anna de Noailles à l'occasion du Salon des Etudes et des Métiers ou d'évènements thématiques organisés au sein de cet établissement de l'AEFE.

### **6.2.3. Concours et accès aux CPGE**

Depuis 2004, dans le cadre de la volonté de l'Ambassade d'intensifier les échanges entre la France et la Roumanie dans les "domaines académiques et professionnels de haute qualification" a été mis en place pour la Roumanie un concours d'accès aux classes préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE). Ce concours consiste en une épreuve exigeante de mathématiques, proposée et corrigée par les soins de professeurs du lycée Louis le Grand. Les étudiants lauréats intègrent le lycée et y sont hébergés comme internes grâce à des bourses privées (fondation Odon Vallet).

### **6.3. Soutien à la mobilité : les bourses du gouvernement français**

Depuis le début des années 1990, l'Ambassade de France en Roumanie s'est engagée dans une politique active de soutien à la mobilité : plusieurs programmes de bourses d'excellence ont été mis en œuvre, concernant tous les domaines et tous les niveaux de formation. Grâce à ces programmes, plus de 2 000 roumains ont pu bénéficier d'un financement. Cet effort de soutien n'a jamais faibli et s'est adapté aux nouveaux enjeux et aux opportunités offertes par des partenariats innovants Ambassade/Entreprises.

#### **6.3.1. Programmes généraux (Master 2 et Doctorat en cotutelle)**

Depuis 2007, le poste a mis en place un processus de sélection structuré et transparent des boursiers (jurys mixtes d'universitaires franco-roumains) et a développé sur cette base sa collaboration avec le Ministère roumain de l'Education et l'AUF.

Le Poste propose des bourses d'étude de niveau Master 2, Doctorat en cotutelle et Post-doctorat. Pour l'année 2017, le Poste a accordé 27 bourses de niveau Master 2, 23 bourses doctorales et 18 bourses postdoctorales.

### **6.3.2. Programmes centrés sur l'insertion professionnelle – les bourses cofinancées**

En 2011, un programme de bourses cofinancées a été lancé pour la première fois en Roumanie. Il représente une remarquable opportunité de partenariat public/privé focalisé sur l'insertion professionnelle des jeunes roumains francophones dans leur pays: la Roumanie. Cette démarche réunit l'Ambassade de France, via l'Institut Français de Roumanie et les grandes entreprises françaises installées en Roumanie (*Renault, Orange, GDF Suez, Lafarge, Colas, Pentalog, Société Générale, Thales, le Cabinet d'avocat Gide Loyrette Nouel, Limagrain etc.*).

Chaque accord permet à des étudiants ou jeunes cadres d'entreprise de suivre une année de spécialisation en France de niveau Master 2 comprenant un stage de quatre à six mois en entreprise. A l'issue de son séjour en France, chaque boursier se voit proposer un poste à responsabilité dans l'entreprise qui l'a parrainé en Roumanie.

Ce programme de bourses a été imaginé afin de répondre aux besoins en formations spécifiques exprimés par les entreprises, chacune d'entre elles ayant ses objectifs stratégiques et sa propre politique de ressources humaines. Il se caractérise donc par une démarche adaptée à chaque cas de figure. En 2012, l'Ambassade a élargi son partenariat avec les entreprises en offrant également des bourses cofinancées de niveau Doctorat.

Cette action conjointe Ambassade/Entreprise illustre la volonté du Ministère français des affaires étrangères de développer des programmes innovants permettant une meilleure interaction entre les milieux universitaire et économique. L'objectif est de promouvoir et de valoriser la formation de jeunes talents roumains francophones dans des domaines très spécifiques. Ces jeunes spécialistes pourront ensuite mettre leur expertise en pratique au service d'entreprises françaises, dont les champs d'intervention sont en adéquation avec les évolutions de l'économie roumaine.

Pour 2013-2014, le Poste a cofinancé 13 nouvelles bourses de niveau Master 2 (en partenariat avec Michelin, GDF-SUEZ, Dalkia, Renault, Lafarge, Pitechapps, Prutul, Expur, Agricesem, Limagrain) et 2 nouvelles bourses de niveau Doctorat (en partenariat avec la Collectivité territoriale de Corse et Thales France).

En 2015-2016 les entreprises partenaires ont été Engie, Sopema et la BRD. Certaines entreprises comme Lafarge et Orange qui avaient participé antérieurement ont préféré attendre d'analyser les retombées du programme sur l'exercice suivant avant de poursuivre leur engagement en 2016.

### **6.3.3. Redynamiser les réseaux d'étudiants et diplômés et orienter les élites vers les études en France**

La plateforme [France Alumni Roumanie](#) a été ouverte officiellement le 10 décembre 2015 à l'Ambassade de France en Roumanie. L'objectif, au-delà de celui de rassembler la communauté d'anciens et de promouvoir l'enseignement supérieur français, est de mettre en réseau à l'aide

de la même plateforme les diplômés et les entreprises qui recrutent. Considérant la problématique de recrutement des entreprises, un des objectifs de cette plateforme est de les accompagner dans leur politique de Ressources Humaines en rendant visible les opportunités de carrière qu'elles offrent aux diplômés francophones issus du système d'enseignement français.

MAJ : le 6 décembre 2017

### **Contacts utiles**

#### **Pôle des échanges universitaires et scientifiques**

##### **Institut français de Roumanie**

Bd. Dacia 77

020051, Bucarest – Roumanie

Tel : 0040 374 125 261

E-mail : [pierre-yves.mingant@diplomatie.gouv.fr](mailto:pierre-yves.mingant@diplomatie.gouv.fr)

[www.institutfrancais.ro](http://www.institutfrancais.ro)

##### **Espace CampusFrance Roumanie**

Bd. Dacia 77

020051, Bucarest – Roumanie

Tel : 0040 374 125 243

E-mail : [bucarest@campusfrance.org](mailto:bucarest@campusfrance.org)

[www.roumanie.campusfrance.org](http://www.roumanie.campusfrance.org)

##### **Ministère de l'Éducation, de la Recherche et de l'Innovation**

Str. General Berthelot 28-30

010168, Bucarest - Roumanie

Tel: 0040 21 405 62 00/ 405 63 00

[www.edu.ro](http://www.edu.ro)

##### **Agence Universitaire de la Francophonie (AUF)**

Bureau Europe Centrale et Orientale

Bd.SchituMagureanu 1

Mezzanine, 050025, Bucarest - Roumanie

Tel : 0040 21 312 12 76

E-mail : [europa-centrale-orientale@auf.org](mailto:europa-centrale-orientale@auf.org)

[www.europa-centrale-orientale.auf.org](http://www.europa-centrale-orientale.auf.org)

##### **CEPES – Centre Européen pour l'Enseignement Supérieur**

Str. StirbeiVoda 39

010102, Bucarest - Roumanie

Tel : 0040 21 313 08 39

E-mail : [library@cepes.ro](mailto:library@cepes.ro)

##### **CEREFREA – Centre Régional Francophone de Recherches Avancées en Sciences Sociales**

Str. Emile Zola 6  
<http://cerefrea.eu/>

**ANPCDEFP of Romania (Agence SOCRATES Roumanie)**

Str. SerbanVoda 133  
040205, Bucarest - Roumanie  
Tel: 0040 21 265 428 911  
E-mail : [agentie@socrates.ro](mailto:agentie@socrates.ro)  
[www.anpcdefp.ro](http://www.anpcdefp.ro)

**ARACIS (Agence roumaine pour la garantie de qualité de l'enseignement supérieur)**

Str. Spiru Haret 12  
010176 Bucarest - Roumanie  
Tel : 0040 21 206 76 00  
[www.aracis.ro](http://www.aracis.ro)

**CNRED (Centre national pour la reconnaissance et l'équivalence des diplômes)**

Str. Spiru Haret 12  
010176 Bucarest - Roumanie  
E-mail: [cnred@medu.edu.ro](mailto:cnred@medu.edu.ro)  
[www.cnred.edu.ro](http://www.cnred.edu.ro)

**CNR – Conseil National des Recteurs**

Bd. Marasti 59  
011464, Bucarest – Roumanie  
Tel : 0040 749 10 83 15  
E-mail : [office@cnr-romania.ro](mailto:office@cnr-romania.ro)  
[www.cnr-romania.ro](http://www.cnr-romania.ro)